

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BLOU

## SEANCE DU MERCREDI 8 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le huit novembre à 20 H 00, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe RETIF.

**Présents** : Mesdames et Messieurs RETIF Jean-Philippe - BOIREAU Christophe - SAINT-JEAN Stéphanie - BRECHAULT Christian - HERVE Véronique - ABGRALL Mélanie - CUREAU Sabrina - MOURIN Stéphanie - MASSON Nicolas - DINAND Christophe - GUILLAUT Pascal - LEBEAUPIN Christophe - OUVRARD Julie - YVON Danielle - BOUSSELIN Antoine

**Excusé** : /

**Absent** : /

**Secrétaire de séance** : M. BOIREAU Christophe.

- PV du dernier conseil municipal adopté à l'unanimité.

### ❶ **PROJET DE CUISINE CENTRALE DE LA CASVL**

M. Armel FROGER, Maire de Bellevigne-les-Châteaux en charge du projet à la CASVL et Mme Clémence MARDON, cheffe de projet sont venus présenter le projet de la cuisine centrale. Ils ont répondu aux nombreuses questions que se posaient les élus. Ce projet va engager financièrement la commune sur 3 années (2024, 2025 et 2026) sur une somme allant de 33 000€ et 40 000€ suivant l'investissement. Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, a décidé de se lancer dans ce projet qui permet aussi d'aider un certain nombre d'agriculteurs, puisque les repas seront élaborés sur place avec des produits locaux. Le prix du repas s'établira dans une fourchette de 4,60 €. La commune sera actionnaire de cette cantine et sera libre de définir le prix du repas pour les élèves concernés. Cette nouvelle cuisine centrale sera opérationnelle à partir de 2026.

### ❷ **PROJET INSTALLATION BORNE RECHARGE VEHICULES ELECTRIQUES**

M. le Maire informe le Conseil que le SIEML lance une nouvelle campagne d'installation de bornes électriques nommé SDIRVE (Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques). Le SIEML prend en charge 75% des dépenses d'investissement, les 25 % restant sont répartis entre la Commune et la CASVL. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de se positionner pour l'installation d'un point de charge estimé aujourd'hui à 5000€.

### ❸ **INDEMNITES DE GARDIENNAGE DES EGLISES COMMUNALES**

Suite à la réception de la circulaire du Ministère de l'Intérieur en date du 9/10/2023, l'indemnité de gardiennage des églises communale est revalorisée et fixée à 125,98 € pour 2023 et 126,91 € pour 2024 pour un gardien ne résidant pas dans la commune et visitant l'église à des moments rapprochés. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, valide la revalorisation.

### ❹ **PRISE EN CHARGE FRANCHISES SUITE ACCIDENT**

M. Christophe BOIREAU, Adjoint, personnellement concerné par ce dossier ne prend pas part au débat et quitte la salle de réunion.

M. le Maire informe le Conseil Municipal que suite à l'accident automobile de M. Christophe BOIREAU le dimanche 24 septembre 2023 en revenant d'Angers du vote des sénatoriales en sa qualité de délégué du Conseil et dans le cadre de sa mission d'adjoint, M. BOIREAU se retrouve pénaliser de franchises qui s'élève à 510 €. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide de prendre en charge les franchises non prises en compte par l'assurance.

### ❺ **SUBVENTIONS**

M. le Maire informe le Conseil Municipal du versement des subventions suite au différents travaux effectués sur la commune : aire de jeux (23 914,80 € de subvention sur un total de 38 495,46€ TTC de travaux), aire de sports santé (4 214,39 € de subvention sur un total de 11 617,55€ de travaux), travaux parking et voirie dans le centre-bourg (39 400,72€ de subvention sur un total de travaux de 63 307,20€).

## 🗳️ ECOLE

M. BOIREAU fait le point sur le conseil de classe du mardi 7 novembre. Plusieurs aménagements sont à prévoir. La commune a décidé de verser une somme chaque année de 200€ pour l'achat de livres pour l'école de Blou.

## QUESTIONS DIVERSES

- Repas des aînés : le repas des aînés se déroulera finalement le samedi 3 février 2024 à la salle des fêtes.
- Travaux : plusieurs conseillers font l'inventaire des travaux de nettoyage et de coupage de branche sur la commune après la tempête ainsi que la remise en place de certains panneaux et la réparation de la traversée chemin du boulevard. M. le Maire en prend note et verra cela avec les employés communaux.
- Harmonie Saint Louis : le Conseil Municipal est invité à participer à la Sainte Cécile de l'Harmonie de Blou qui aura lieu le 25 novembre 2023.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour la séance est levée.

**Le Maire,  
Jean-Philippe RETIF**

**Le Secrétaire de séance,  
Christophe BOIREAU**